

Biosécurité et réception de la semence

La mise en place et l'application de protocoles de biosécurité à la ferme demeurent un élément incontournable afin de protéger les élevages des risques associés à l'introduction de micro-organismes. Nous savons tous qu'un accident sanitaire peut avoir des conséquences désastreuses pour un élevage.

Un protocole de biosécurité est une série de mesures de protection qui constituent une barrière à l'introduction de pathogènes dans l'élevage. Ces mesures concernent plusieurs aspects de la conduite d'élevages, les principaux étant :

- l'introduction des animaux de remplacement;
- l'entrée du personnel dans l'élevage;
- l'introduction du matériel nécessaire à la conduite de l'élevage;
- la sortie des animaux à réformer;
- la disposition des animaux morts;
- la disposition des déchets;
- etc.

L'utilisation de l'insémination s'est généralisée au cours des dernières années. Cette technique de reproduction hautement efficace doit répondre aux attentes des producteurs, notamment en regard de la protection sanitaire des élevages. À cet égard, les centres se dotent généralement de protocoles de biosécurité des plus strictes relativement aux procédures de dépistage, aux périodes de quarantaine, au dépistage d'animaux sentinelles dans les centres, à la filtration de l'air et j'en passe.

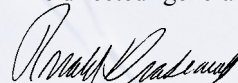
La pratique de l'insémination nécessite plusieurs livraisons à la ferme, ce qui pourrait constituer un risque pour les élevages si les conditions de réception de la semence sont inadéquates. Il faut garder à l'esprit que chaque trajet de livraison peut desservir quelques dizaines de fermes, dont les statuts sanitaires peuvent être très différents. Il a été constaté, à l'occasion, que la réception de la semence dans certaines fermes était inadéquate et que des améliorations doivent être apportées, car cela pourrait constituer un risque pour les autres fermes desservies dans le même trajet. Lorsque ces situations sont portées à notre attention, des échanges ont lieu avec les personnes concernées et des modifications sont généralement mises en place.

Afin de s'assurer que les conditions de réception de la semence soient adéquates dans l'ensemble du réseau, les membres de notre conseil d'administration ont exprimé le souhait qu'un état de la situation soit effectué afin de dresser un bilan. Lorsque le bilan sera complété, les fermes dont les conditions de réception de la semence doivent être améliorées seront contactées, et une stratégie pour corriger la situation sera élaborée de concert avec les producteurs.

Tous les opérateurs de notre réseau de livraison seront mis à contribution afin de dresser un bilan fiable de la situation. Les situations problématiques seront identifiées et nos représentants se mettront alors en contact avec ces fermes et des correctifs seront proposés, accompagnés d'un plan de suivi. Nul doute que des changements d'habitudes seront nécessaires dans certains cas. Cependant, la démarche vise une amélioration du cadre de la biosécurité des élevages et, en ce sens, ce sont tous les producteurs qui en profiteront. La biosécurité est constituée d'un ensemble de mesures pour protéger le statut sanitaire des élevages. N'oublions pas que ces différentes mesures sont comme les maillons d'une chaîne, et que cette dernière n'est pas plus forte que le plus faible de ses maillons. Il faut éviter que la réception de la semence devienne le maillon faible de la chaîne.

C'est en travaillant tous ensemble que nous pourrons renforcer la chaîne.

Le directeur général



Ronald Drapeau, agr.

SOMMAIRE

Biosécurité et réception de la semence	1
Réalignement des produits pour s'adapter à la nouvelle grille de classement	2
Témoignage : Ferme du Passeporc inc.	4



RÉALIGNEMENT DES PRODUITS POUR S'ADAPTER À LA NOUVELLE GRILLE DE CLASSEMENT

*Par Nick Coudé, agr. M.Sc., responsable de la promotion et suivis techniques du CIPQ inc.
en collaboration avec Frédéric Fortin, agr. M.Sc., généticien au CDPQ*

Depuis quelques années déjà, la tendance est de mettre en marché des carcasses de plus en plus lourdes, et la nouvelle grille de classement régulière qui est en vigueur depuis le 7 septembre respecte cette tendance.

Cette nouvelle augmentation du poids des carcasses va nécessiter des adaptations pour les producteurs, en particulier par une durée d'engraissement plus longue et un besoin d'espace plus grand par porc. Cette situation se reflétera au niveau du choix des produits d'insémination par une demande accrue pour le «Duroc Super Gain», afin de mettre l'accent sur une génétique améliorant la vitesse de croissance et la conversion alimentaire. D'ailleurs, la demande pour ce produit n'a cessé d'augmenter parallèlement à l'augmentation du poids des carcasses au cours des dernières années.

La problématique qui accompagne la mise en place de la nouvelle convention de mise en marché, en plus d'une durée d'engraissement encore plus longue, est le déplacement des strates «payantes» sur la classe de rendement 3 (59,6 à 61,8%). Les producteurs et productrices de porcs s'interrogent maintenant sur le type d'insémination à privilégier pour maximiser leurs revenus. Certains l'ont manifesté par des questions adressées lors de l'AGA de la FPPQ à Saguenay et également directement au CIPQ inc. Leurs interrogations sont pleinement justifiées puisque dans certains cas (voir exemples ci-dessous), il pourrait être avantageux de produire des carcasses moins maigres pour atteindre cette classe de rendement.

Le simple fait de produire des carcasses plus lourdes entraîne une certaine diminution du rendement en viande maigre. Est-ce que cela sera suffisant pour maximiser l'indice de classement? Faut-il orienter différemment la sélection de nos verrats? De quel type de produit les producteurs et productrices ont-ils besoin pour rencontrer ces objectifs?

Dans un souci d'offrir des produits qui correspondent aux besoins de la filière porcine, la direction du CIPQ inc. a procédé à une réflexion sur le sujet. Avec l'aide du généticien du CDPQ, nous avons effectué des simulations sur les paramètres

de notre troupeau de verrats Duroc avec différents critères pour constituer une gamme de produits correspondant à la réalité qui accompagnera la nouvelle grille.

Le fruit de ces échanges d'idées prend la forme d'un produit constitué des verrats affichant prioritairement un potentiel génétique supérieur pour la vitesse de croissance, car les besoins d'espace et l'impact sur les coûts de production associés à l'alimentation demeurent les facteurs les plus importants à considérer. Ce produit existe déjà sous la forme du «Duroc Super Gain», mais il faut aussi segmenter ce dernier afin qu'il permette au producteur de réduire ou d'augmenter la classe de rendement, selon son cas particulier, pour atteindre la classe 3 qui est le nouvel objectif pour maximiser les revenus des carcasses. L'IPG (indice de potentiel génétique) pour le rendement en viande maigre peut alors être utilisé comme critère secondaire approprié pour atteindre cet objectif. La désignation commerciale de ces produits sera «Super Gain Plus» pour un produit axé sur la vitesse de croissance et qui améliore le rendement en viande maigre, et «Super Gain Ajusté» pour un produit axé sur la vitesse de croissance et qui réduit le rendement en viande maigre.

Les exemples ci-dessous présentent concrètement une simulation de la nouvelle situation en relation avec les nouveaux produits offerts par le CIPQ inc. Ces exemples proviennent de données de classement à l'abattoir de certains producteurs commerciaux du Québec et dont les performances de rendement en maigre ont été ajustées en considérant une augmentation du poids d'abattage. Une différence de rendement en maigre de 0,5% a été considérée entre les porcs commerciaux issus des deux produits à l'étude du CIPQ inc. Cette différence de rendement en maigre de 0,5% est approximative et des analyses ultérieures seront nécessaires afin d'estimer plus précisément la différence réelle de rendement en maigre entre les deux produits mis à votre disposition.

Le tableau qui suit montre que le producteur A qui abattra ses 453 porcs commerciaux selon la grille de classement régulière en vigueur à partir du 7 septembre 2009 obtiendra un indice de classement de 109,9 points. Selon nos prédictions, ce pro-

Réalignement des produits pour s'adapter à la nouvelle grille de classement (suite)

ducteur aura avantage à augmenter son rendement en maigre pour améliorer son indice de classement, et le produit « Super Gain Plus » est le plus approprié. Le produit « Super Gain Plus » améliore son indice de classement de 0,17 point, comparativement à sa situation initiale. Par contre, pour le producteur B, la situation est différente, car selon la grille de classement régulière, il doit réduire son rendement en maigre pour augmenter son indice de classement. Ainsi, pour ce producteur, le produit « Super Gain Ajusté » sera plus approprié afin de répondre à son besoin de réduire le rendement en maigre de ses porcs pour améliorer son indice de classement. Selon nos estimations, le produit « Super Gain Ajusté » va augmenter son indice de classement de 111,91 à 112,03 points, soit une augmentation de 0,12 point. Finalement, pour certains producteurs comme le producteur C, l'indice de classement sera optimal peu importe l'utilisation du produit « Super Gain Plus » ou « Super Gain Ajusté ». Ce producteur pourra tirer avantage de la vitesse de croissance supérieure des produits « Super Gain », mais aucun bénéfice ne sera réalisé

au niveau de l'indice de classement quant à l'utilisation de l'un ou l'autre des produits.

La plus grande part du bénéfice monétaire que procureront ces nouveaux produits proviendra de l'amélioration de la vitesse de croissance et de la conversion alimentaire. Pour maximiser leur effet et choisir le produit qui conviendra le mieux à chaque producteur, celui-ci devra effectuer l'examen de ses propres résultats et connaître son indice de classement pour savoir s'il doit augmenter ou réduire son rendement en maigre.

Le CIPQ inc. est fier de vous offrir à compter du 1^{er} octobre 2009 ces nouveaux produits qui nous apparaissent mieux adaptés aux nouvelles réalités accompagnant ces changements récents. Ils viennent remplacer les produits « Duroc Super Indice » et « Duroc Super Maigre » et seront disponibles aux mêmes prix.

Il serait important de communiquer avec nos laboratoires pour modifier vos choix en fonction des nouveaux produits désirés.

Prédictions du rendement en maigre et de l'indice de classement (grille de classement régulière du 7 septembre 2009) pour trois producteurs commerciaux selon l'utilisation de deux produits de semence Duroc « Super Gain Plus » et « Super Gain Ajusté » du CIPQ inc.

Tableau

	Nombre de porcs utilisés dans la prédiction	Rendement en maigre prédit « Situation initiale »	Indice de classement prédit « Produit actuel »	Rendement en maigre prédit « Super Gain Ajusté »	Indice de classement « Super Gain Ajusté »	Rendement en maigre prédit « Super Gain Plus »	Indice de classement « Super Gain Plus »
Producteur A	453	59,92	109,86	59,67	109,61	60,17	110,03
Producteur B	1244	61,38	111,91	61,13	112,03	61,63	111,75
Producteur C	1219	61,02	111,77	60,77	111,77	61,27	111,78

Témoignage: Ferme du Passeporc inc.

Par Serge Desrochers, T.P., représentant CIPQ inc.

Lors du concours « Ferme porcine de l'année 2009 », la Ferme du Passeporc inc. a été proclamée gagnante dans la catégorie naisseur et grande gagnante toutes catégories. Cette propriété de 800 truies située près de l'aéroport de Mirabel est celle d'Alain Bourgeois et de sa conjointe Danielle Paquin.

Le couple est fier du partage des tâches à la Ferme du Passeporc. Alain est bien sûr le superviseur et touche à tous les travaux effectués sur la ferme. Danielle, tout en travaillant à l'extérieur, s'occupe des tests de gestation et de la comptabilité. La fille aînée d'Alain, Geneviève, est responsable quant à elle de la section mise-bas. Le conjoint de Geneviève, José Montàn, s'affaire surtout à la bonne marche de la gestation et du bloc saillie. Aussi, pour la durée du congé de maternité de Geneviève, David Tremblay s'est joint à l'équipe.

Le couple Bourgeois-Paquin ne se considère pas comme étant LE modèle à suivre en maternité porcine, mais plutôt comme UN modèle parmi d'autres, expliquant son succès grâce à une équipe dynamique et un environnement de travail fonctionnel.

D'ailleurs, voici un aperçu du travail en bloc saillie. Les truies sont détectées et inséminées aux 24 heures, en avant-midi. Après plusieurs essais, Alain en est venu à la conclusion que le meilleur moment pour inséminer est

l'avant-dernier jour d'immobilité de la truie (dernier tiers du temps de chaleur). Puisque chaque truie a ses particularités, tous les détails des inséminations antérieures sont inscrits sur la « carte truie » précédente. Ceci permet de mieux connaître le temps de chaleur de chacune d'elles.

Il n'y a pas seulement en bloc saillie que les informations sont disponibles. Chaque département dispose de notes concernant les particularités et les performances antérieures de chaque truie. En connaissant mieux l'historique de chacune d'elles, et ce, à chaque étape de la production, il est possible pour chaque employé d'être proactif et de pallier aux situations parfois désagréables. Aussi, dans le bureau et le couloir à proximité de ce dernier, plusieurs tableaux de résultats antérieurs et actuels ainsi que les objectifs à atteindre ou à maintenir dans le temps sont exposés à la vue de tous. Ceci constitue une source de motivation continue et efficace pour tout le personnel.

Revenons au bloc saillie. Toutes les truies sevrées et transférées de la mise-bas à la section du bloc saillie continuent de recevoir la moulée de lactation. Cette dernière, étant plus élevée en énergie et en protéines que la moulée de gestation, contribue à la venue en chaleur des truies (effet « flushing »), et ce, jusqu'à quelques jours après la dernière insémination. Lors de la détection, le verrat circule via une cage mobile, et le préposé à la détection utilise une selle stimulant l'immobilité de l'animal. Dans la gestation, en plus de passer avec le verrat devant les truies et les cochettes dont la date de retour en chaleur approche, une tournée complète de la gestation est effectuée deux fois par semaine pour s'assurer que toutes les truies sont gestantes et en santé.



Ferme du Passeporc inc. a été proclamée grande gagnante toutes catégories du concours « Ferme porcine de l'année 2009 ».

Témoignage: Ferme du Passeporc inc. (suite)

À la Ferme du Passeporc inc., on insémine avec la sonde GÉDIS depuis la fin d'avril 2004. Même avec la technique du GÉDIS, le préposé au bloc saillie s'assure que la truie reste le plus possible immobile pendant les 10 minutes où la sonde est à l'intérieur de la truie. On n'hésite donc pas à faire revenir le chariot du verrat lorsqu'une truie a tendance à reculer dans la porte de cage de gestation. Lorsqu'un rejet de semence se produit, ce qui n'est pas fréquent et rarement en grande quantité, une deuxième insémination est effectuée.

Résultats	2004	2008
Nés totaux/portée/truie prod.	12,80	13,85
% fertilité	91,50	91,80
Porcelets sevrés/truie productive/an	27,33	29,05

En ce qui a trait à la fertilité du troupeau, cette dernière est demeurée constante année après année, se situant entre 90 et 92%. C'est au niveau des nés totaux que la technique du GÉDIS a contribué à améliorer les résultats d'élevage. À chaque semestre (6 mois), depuis le début des prises de données de l'entreprise (fin 2002), il y a eu amélioration des nés totaux. Mais, à partir de l'utilisation de la sonde GÉDIS, une nette amélioration a été constatée.

Alain Bourgeois considère qu'il sèvre 0,5 porcelet de plus par truie par année grâce à la technique de la sonde GÉDIS. D'ailleurs, voici son commentaire: « Compte tenu des avantages de l'utilisation de la sonde GÉDIS par rapport au tube conventionnel, ce serait difficile pour moi et mon équipe de revenir en arrière. Le coût de 1,35 \$ par insémination, ce n'est pas une dépense mais un investissement très rentable pour la Ferme du Passeporc. »

Félicitations pour votre succès et merci pour votre témoignage!



L'équipe de la Ferme Passeporc inc. :
De gauche à droite: David Tremblay, Alain Bourgeois et José Montàn.

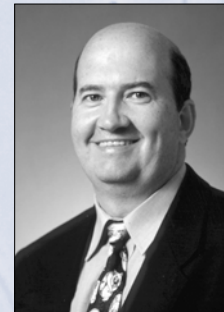
Conseil d'administration du CIPQ inc.

Président



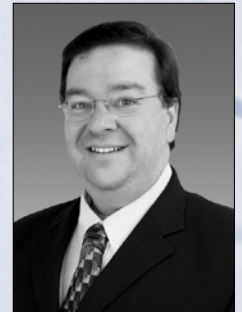
Daniel Boulais
SGF SOQUIA

Administrateur



Sylvain Pagé
LA COOP FÉDÉRÉE

Administrateur



Christian Blais
AQINAC

Administratrice



Madeleine Fortin
MAPAQ

Administrateur



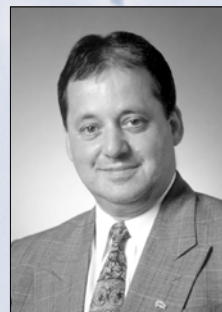
Jacques Poulin
SEPM

Secrétaire du conseil
d'administration



Nicolas Potvin
SGF SOQUIA

Directeur général



Ronald Drapeau
CIPQ inc.

Administrateur



Robert Monty
FPPQ

Administrateur



Jacques Matte
AGRICULTURE ET
AGROALIMENTAIRE
CANADA



SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

1485, Saint-Aimé, Saint-Lambert-de-Lauzon (Québec) G0S 2W0
Téléphone: 418 889-9748
Télécopieur: 418 889-8210
Pour commander sans frais: 1 800 463-1140

ROXTON FALLS

2100, rang 6, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0
Téléphone: 450 375-9977
Télécopieur: 450 375-2077
Pour commander sans frais: 1 800 375-9811

SAINT-CUTHBERT

1985, rang York, Saint-Cuthbert (Québec) J0K 2C0
Téléphone: 819 473-3515
Télécopieur: 450 885-1033
Pour commander sans frais: 1 888 608-1118

cipq@cipq.com • www.cipq.com

